Billets Desjardins à capital protégé Coupon conditionnel, Actions mondiales, série 245

Résumé client

Ces billets visent à procurer aux clients des paiements de coupon conditionnels pendant la durée du placement. Des coupons périodiques peuvent être déclenchés et versés en fonction de la performance d'un portefeuille de titres diversifié comprenant 20 sociétés de différents pays et de divers secteurs. Le capital est entièrement garanti à l'échéance.

Protection du capital à l'échéance	100 %
Durée	5 ans
Taux de coupon conditionnel	6,00 % annuellement
Seuil de coupon	0,00 %
Rendement total maximal	30,00 %
Code Fundserv	DSN01592

Période de vente	16 novembre 2026 au 4 décembre 2026
Date d'émission	11 décembre 2026
Date d'échéance	11 décembre 2031
Souscription minimale	1 000 $
Monnaie	Dollar canadien
Admissibilité à des fins de placement	REER, FERR, REEE, REEI, RPDB, CELI, CELIAPP, comptes non enregistrés
Liquidité	Un marché secondaire est maintenu au quotidien à certaines conditions et sous réserve de frais de négociation anticipée. D'abord fixés à 3,25 %, ces frais diminuent avec le temps et deviennent nuls après 300 jours.

Sommaire du placement

Le rendement de billets dépend du rendement du cours du portefeuille de référence. Un coupon est payé à chacune des dates prévues à cet effet lorsque le rendement du portefeuille est supérieur ou égal au seuil du coupon à la date d'observation pertinente. Le rendement total maximal est atteint si les coupons sont déclenchés à chaque date d'observation. Le capital sera remboursé à échéance, quel que soit le rendement du portefeuille.

Le portefeuille de référence

Le portefeuille de référence est équipondéré. Il est composé d'actions ordinaires de 20 sociétés de différents pays et de divers secteurs, ainsi qu'il est décrit ci-après. Le rendement du portefeuille ne tient pas compte du paiement de dividendes ou de distributions et ne reflète pas la fluctuation des taux de change des devises étrangères. Le rendement en dividendes du portefeuille de référence au 30 octobre 2026 était de 3,85 %.

Titre	Symbole	Bourse
Orange SA	ORA	Paris
KDDI Corporation	9433	Tokyo
Alimentation Couche-Tard Inc.	ATD	Toronto
Magna International Inc.	MG	Toronto
Woodside Energy Group Ltd	WDS	Sydney
British Land Co. Plc	BLND	Londres
Cie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	CNR	Toronto
3M Company	MMM	New York
BASF SE	BAS	Francfort
La Financière Manuvie	MFC	Toronto
Axa SA	CS	Paris
Intesa Sanpaolo SpA	ISP	Milan
Iberdrola SA	IBE	Madrid
ENEL SpA	ENEL	Milan
Novo Nordisk A/S	NOVOB	Copenhague
Pfizer Inc.	PFE	New York
CVS Health Corp	CVS	New York
Salesforce Inc.	CRM	New York
Capgemini SE	CAP	Paris
Sage Group Plc	SGE	Londres

Répartition géographique (%)



Canada	20
États-Unis	20
France	15
Italie	10
Royaume-Uni	10
Allemagne	5
Australie	5
Danemark	5
Espagne	5
Japon	5

Répartition sectorielle (%)



Services financiers	15
Soins de santé	15
Technologies	15
Industriel	10
Services publics	10
Communications	10
Matériaux	5
Énergie	5
Consommation de base	5
Consommation discrétionnaire	5
Immobilier	5

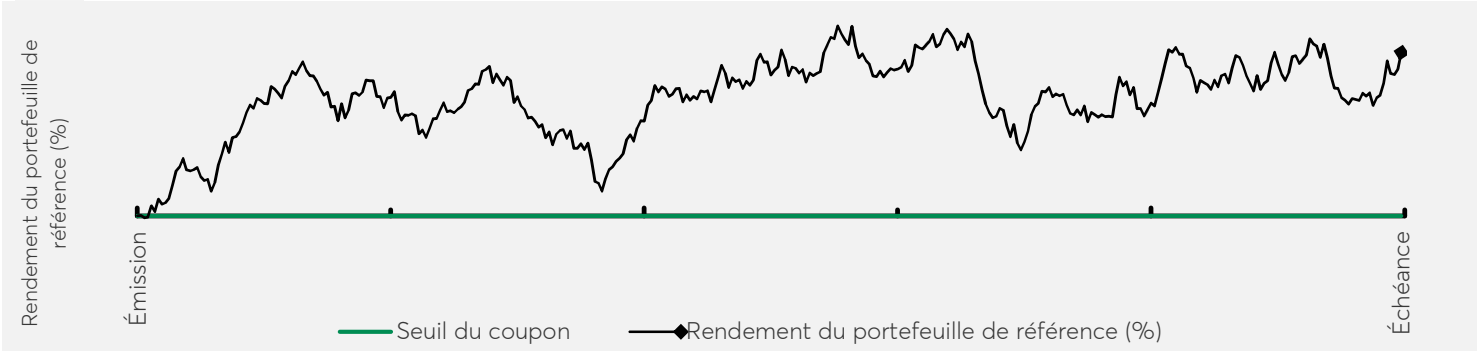
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement.

Scénarios de rendement hypothétiques

Les exemples qui suivent ne sont donnés qu'à titre illustratif. Les cours utilisés dans les exemples ne sont que des estimations ou des prévisions des prix de l'actif de référence aux dates applicables. La Fédération des caisses Desjardins du Québec ne prédit pas ni ne garantit un gain ou un rendement particulier sur les billets. Dans chaque scénario, le porteur a placé 10 000 $ dans les billets et il n'y a pas eu d'ajustements ni de circonstances exceptionnelles.

SCÉNARIO 1

Le rendement du portefeuille de référence est supérieur au seuil du coupon à chaque date d'observation

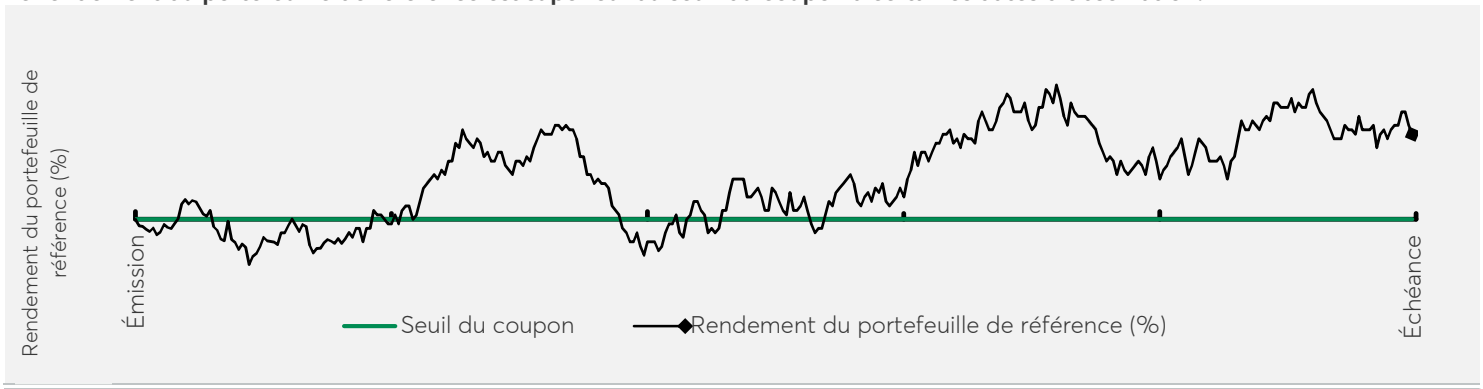


Sommaire des flux de trésorerie			
	Rendement du portefeuille de référence	Seuil de coupon	Paiement de coupon
Date d'observation 1	24,73 %	0,00 %	6,00 %
Date d'observation 2	19,93 %	0,00 %	6,00 %
Date d'observation 3	30,55 %	0,00 %	6,00 %
Date d'observation 4	22,28 %	0,00 %	6,00 %
Date d'observation 5 (échéance)	34,26 %	0,00 %	6,00 %

5 coupons de 600,00 $ chacun (10 000 $ x 6,00 %) seraient payés aux dates de paiement du coupon correspondantes, en plus du paiement à l'échéance de 10 000 $, pour un paiement total de 13 000,00 $. Le rendement total est de 30,00 %.

SCÉNARIO 2

Le rendement du portefeuille de référence est supérieur au seuil du coupon à certaines dates d'observation.

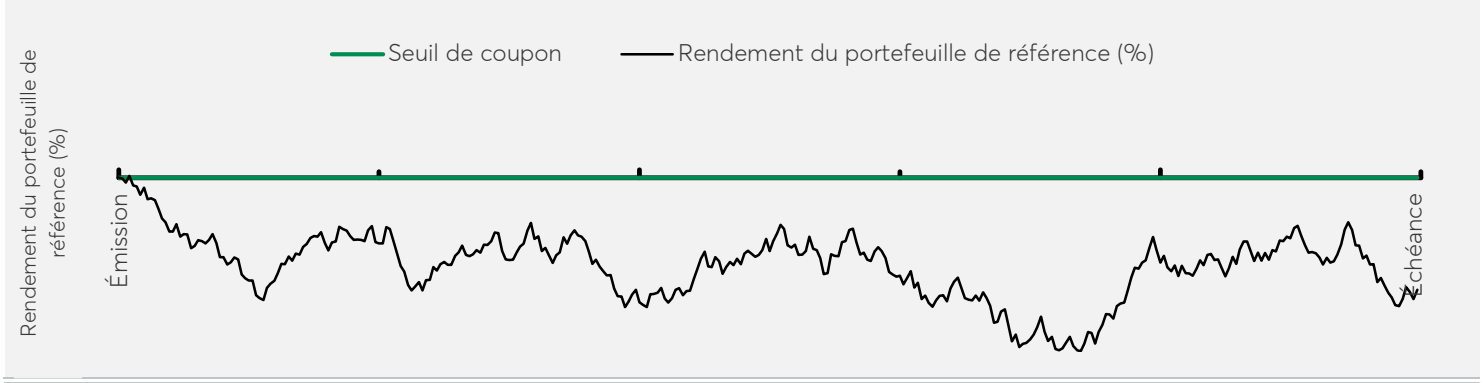


Sommaire des flux de trésorerie			
	Rendement du portefeuille de référence	Seuil de coupon	Paiement de coupon
Date d'observation 1	-1,00 %	0,00 %	0,00 %
Date d'observation 2	-8,41 %	0,00 %	0,00 %
Date d'observation 3	7,30 %	0,00 %	6,00 %
Date d'observation 4	13,33 %	0,00 %	6,00 %
Date d'observation 5 (échéance)	18,50 %	0,00 %	6,00 %

3 coupons de 600,00 $ chacun (10 000 $ x 6,00 %) seraient payés aux dates de paiement du coupon correspondantes, en plus du paiement à l'échéance de 10 000 $, pour un paiement total de 11 800,00 $. Le rendement total est de 18,00 %.

SCÉNARIO 3

Le rendement du portefeuille de référence est inférieur au seuil du coupon à chaque date d'observation



Sommaire des flux de trésorerie			
	Rendement du portefeuille de référence	**Seuil de coupon**	**Paiement de coupon**
Date d'observation 1	-16,86 %	0,00 %	0,00 %
Date d'observation 2	-29,32 %	0,00 %	0,00 %
Date d'observation 3	-25,91 %	0,00 %	0,00 %
Date d'observation 4	-18,99 %	0,00 %	0,00 %
Date d'observation 5 (échéance)	-29,31 %	0,00 %	0,00 %

La condition pour déclencher un coupon n'est remplie à aucune des dates d'observation. Par conséquent, aucun coupon n'est payé. Le capital sera payé à l'échéance, pour un paiement total de 10 000 $. Le rendement total est de 0,00 %.

Résumé du placement

Émetteur	Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération »)
Note de crédit de l'émetteur	S&P : A+ / Moody's : Aa1 / DBRS : AA / Fitch : AA+ Aucune agence de notation n'a évalué les billets.
Souscription minimale	1 000 $ (10 billets)
Monnaie de paiement	Dollar canadien
Date d'évaluation initiale	11 décembre 2026
Date d'émission	11 décembre 2026
Date d'évaluation finale	4 décembre 2031
Date d'échéance	11 décembre 2031
Dates d'observation	3 décembre 2027 | 4 décembre 2028 | 4 décembre 2029 | 4 décembre 2030 | 4 décembre 2031
Dates de paiement de coupon	10 décembre 2027 | 11 décembre 2028 | 11 décembre 2029 | 11 décembre 2030 | 11 décembre 2031
Seuil du coupon	0,00 %
Taux de coupon	6,00 % annuellement
Rendement total maximal	30,00 %

Rendement sur votre placement

Calcul du paiement total à l'échéance

Sous réserve de certaines circonstances particulières, un investisseur recevra, pour chaque billet détenu à l'échéance, le capital, en plus du paiement du coupon final, s'il y a lieu, en fonction des conditions de versement.

Calcul du versement de coupons

Des coupons conditionnels pourraient être déclenchés à chaque date d'observation, selon les scénarios suivants :

- Dans la mesure où le rendement du portefeuille de référence est égal ou supérieur au seuil du coupon à la date d'observation applicable, le paiement de coupon sera calculé selon la formule suivante : [capital x taux de coupon] et versé à la date de paiement correspondante.
- Si le rendement du portefeuille de référence est inférieur au seuil du coupon à une date d'observation donnée, aucun coupon ne sera payé au détenteur du billet à la date de versement correspondante.

Le coupon et le rendement du portefeuille de référence ne reflètent pas les fluctuations du taux de change des devises étrangères.

Calcul du rendement du portefeuille de référence

- Le rendement du portefeuille de référence désigne le rendement moyen pondéré des actifs de référence qui constituent le portefeuille de référence.
- Le rendement des actifs de référence désigne un changement de pourcentage calculé comme suit :
  [Cours de clôture – cours initial] /divisé par cours initial.

Modalités de votre placement

Inscription et marché secondaire

Les billets ne seront pas inscrits à la cote d'une bourse de valeurs.
Valeurs mobilières Desjardins inc. entend maintenir, dans des conditions de marché normales, un marché secondaire quotidien pour la négociation des billets, mais n'est aucunement tenue de faciliter ou d'organiser ce marché et peut cesser de le faire en tout temps, à son entière discrétion et sans préavis.
Si un marché secondaire devait exister, l'investisseur pourra vendre un billet, en tout ou en partie, sous réserve des frais de négociation anticipée. L'investisseur qui vend un billet avant la date d'échéance recevra un produit de vente (qui peut être inférieur au capital des billets et inférieur au rendement variable qui serait par ailleurs payable si les billets venaient à échéance à ce moment) correspondant au cours acheteur du billet affiché par l'intermédiaire de Fundserv.

Commission de vente

La Fédération paiera aux placeurs pour compte une commission de vente correspondant à 2,50 $ pour chaque billet vendu (soit 2,50 % du capital).

Frais de négociation anticipée

Des frais de négociation anticipée s'appliqueront aux ordres de vente des billets sur le marché secondaire passés au moyen du réseau de Fundserv dans les 300 jours suivant la date de souscription. Ils seront établis en pourcentage du capital de la manière suivante :

Vente dans les (jours)	1 à 50 (%)	51 à 100 (%)	101 à 150 (%)	151 à 200 (%)	201 à 250 (%)	251 à 300 (%)	Par la suite
Frais de négociation anticipée	3,25	2,75	2,25	1,75	1,25	0,75	Néant

Ce placement est-il pour vous?

Convenance de ces billets

Un placement dans les billets s'adresse aux investisseurs à moyen terme qui recherchent un autre moyen de diversifier leur portefeuille de placement par une exposition à un portefeuille de titres de capitaux propres, mais qui ont besoin de la sécurité que confère la protection du capital. Les billets ne conviennent en général pas aux investisseurs qui s'attendent à devoir les vendre avant l'échéance. Une personne ne doit prendre une décision d'investir dans les billets qu'après avoir examiné attentivement, avec ses conseillers, l'opportunité d'un investissement dans les billets compte tenu de ses objectifs de placement, de son horizon de placement, de sa tolérance au risque, de sa situation financière, de la composition de son portefeuille de placement à ce moment et de l'information donnée dans le document d'information parmi d'autres facteurs. Aucune recommandation n'est formulée dans les présentes quant à l'opportunité pour une personne d'investir dans les billets.

Considérations d'ordre fiscal

Les incidences fiscales canadiennes d'un investissement dans les billets sont décrites dans le document d'information. Le montant intégral du coupon, s'il en est, payable à chaque date de paiement de coupon, devra en général être inclus dans le revenu porteur de billets à titre d'intérêt dans l'année d'imposition du porteur de billets qui comprend une date de paiement de coupon, dans la mesure où ce montant n'a pas été par ailleurs inclus dans le calcul du revenu du porteur de billets dans l'année d'imposition ou dans une année d'imposition antérieure. Le porteur de billets devrait aussi examiner les incidences fiscales d'une disposition des billets avant la date d'échéance. Les porteurs de billets devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour obtenir des conseils quant aux incidences fiscales d'un investissement dans les billets, compte tenu de leur situation particulière. L'information prévue au présent sommaire est de nature générale seulement et ne se veut pas un conseil juridique ou fiscal à un porteur de billets en particulier, ni ne saurait être interprétée comme telle.

Absence d'assurance-dépôts

Les billets ne constituent pas des dépôts garantis ou assurés au sens de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts (Québec)*, la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de quelque autre régime d'assurance-dépôts visant à garantir le paiement de tout ou partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière recevant des dépôts.

Notes juridiques

Le présent document doit être lu conjointement avec le document d'information daté du 12 novembre 2026 relatif aux billets. Le document d'information et certains renseignements additionnels concernant les billets peuvent être obtenus sur le site Web des Billets structurés Desjardins à l'adresse www.billetsstructuresdesjardins.com. Le présent document ne peut être distribué et les billets ne peuvent être offerts ou vendus que dans les territoires et aux personnes où et auxquelles ils peuvent être légalement offerts en vente et les politiques de la Fédération et/ou des courtiers distributeurs ne l'interdisent pas, et alors seulement par des personnes dûment autorisées. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et sont offerts ou vendus aux États-Unis sous le régime d'une dispense d'inscription.

Les billets ne sont pas des billets ou des titres d'emprunt classiques. Pour connaître les différents risques associés à un investissement dans les billets, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du document d'information.

Le présent document doit être lu conjointement avec le document d'information. Sauf indication contraire, les termes et expressions clés s'entendent au sens qui leur est attribué dans le document d'information. En cas d'incompatibilité ou de conflit entre le présent document et le document d'information, le document d'information a préséance. Le présent document a été préparé à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente, ni une confirmation officielle des conditions. Aucune déclaration n'est formulée selon laquelle l'information contenue dans le présent document est exacte à tous égards importants ou complète.

Des modifications apportées aux hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les rendements qui y sont décrits. L'information historique sur le rendement n'est pas un gage de rendement futur. La valeur des billets peut fluctuer et/ou être défavorablement touchée par un certain nombre de facteurs, notamment le rendement des actions, et il est possible que les investisseurs ne reçoivent aucun rendement. L'information dans le présent document peut être modifiée sans avis.

Structured Retail Products (SRP) est une société britannique spécialisée dans la recherche et les données sur l'industrie des produits structurés à travers le monde. Depuis plus de 20 ans, SRP suit l'évolution des produits structurés dans plus de 50 pays et maintient l'une des bases de données les plus complètes du secteur. SRP Americas Awards récompensent l'excellence des manufacturiers, distributeurs et fournisseurs de services sur le marché des produits structurés. Pour les prix de manufacturier, SRP a évalué les institutions financières ayant enregistré plus de 10 produits émis et plus de 10 produits arrivés à échéance dans sa base de données entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026. Les résultats sont calculés à partir d'une pondération de 75 % accordée aux ventes annuelles recensées dans la base de données de SRP et de 25 % accordée aux résultats d'un sondage de l'industrie mesurant la satisfaction et la perception du marché. Les gagnants sont les institutions ayant obtenu les notes les plus élevées dans leur catégorie respective. Desjardins a remporté les prix Meilleur manufacturier, produits à capital protégé et Meilleur manufacturier canadien, produits à capital protégé. Tous droits réservés.

Structured Products Intelligence (SPI), une division du groupe WSD, est une société basée à Londres (Angleterre) et qui fournit des informations sur le marché, des données de référence et des informations sur le cycle de vie pour l'industrie de produits structurés. La conférence SPI Structured Products accorde des prix aux institutions financières canadiennes offrant des produits structurés. Le prix Meilleur émetteur de produits à capital protégé reconnaît l'émetteur canadien de produits structurés à capital protégé qui s'est le plus distingué au cours de la dernière année. L'évaluation repose sur une méthodologie fondée sur des données comprenant les ventes réalisées (pondération de 33 %), la diversité des produits offerts (pondération de 33 %) et la performance des produits arrivés à échéance (pondération de 34 %) au cours de la période du 1er juin 2025 au 31 mai 2026. Desjardins a remporté le prix Meilleur émetteur de produits à capital protégé.

Desjardins[MD], les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.

Prix et distinctions



Meilleur manufacturier, Produits à capital protégé des Amériques
Pour la 4e année consécutive



Meilleur manufacturier canadien, Produits à capital protégé



Meilleur émetteur de produits à capital protégé (Canada)
Pour la 3e année consécutive